

FICHE DE POSTE

I – Intitulé du poste

Agent d'exploitation de la voirie

II – Grade

Cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux.

III – Situation du poste

Employeur	TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE
Service	Voirie
Responsable direct	Responsable du service Voirie
Lieu de travail géographique	Ateliers municipaux et territoire de la commune

- Agents placés sous la responsabilité du titulaire du poste

Aucun

- Relations fonctionnelles

Echanges quotidiens avec le responsable du service.
Relations permanentes avec les agents de la collectivité.

IV – Horaires de travail et contraintes particulières

Horaires fixes		Observations
8h00-12h00	13h00-17h00	Du lundi au jeudi
8h00-12h00	13h00-16h00	Le vendredi
Le samedi	13h30-15h30	Nettoyage du marché par roulement (environ 5 fois par an)
Possibilité de travailler en horaires décalés selon les conditions climatiques		

- Congés

L'agent titulaire du poste ne sera autorisé à prendre ses congés que dans la mesure du respect de l'organisation et du bon fonctionnement du service dont il dépend.

V – Missions

L'accent est mis sur la nécessaire polyvalence de l'agent au sein de son service, sur ses compétences diverses, son adaptabilité et ses qualités humaines. En outre, l'agent est spécialisé au sein de son service pour les missions suivantes :

Sous la responsabilité du Responsable des Services Techniques et du responsable du service Voirie,

- Des missions de patrouille, diagnostic des principales dégradations de la voirie et interventions d'urgence
- Réparation, enlèvement et pose du mobilier urbain et exécution de petits travaux de serrurerie
- Entretien de la signalisation horizontale et verticale
- Exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier
- Entretien et nettoyage des espaces et voies publics
- Maintenance courante de l'outillage de chantier
- Réparation et remise en état des revêtements de chaussée
- Participation à la gestion de la viabilité hivernale (salage des routes, cours d'écoles, parvis des bâtiments ouverts au public et des trottoirs, ...)
- Intervention rapide en cas d'accident ou de catastrophe naturelle
- Fouille et/ou déblaiement des éléments encombrant la voirie
- Curage des fossés, fauchage et élagage
- Assurer la livraison et l'installation de matériel pour diverses manifestations.
- Nettoyage ponctuel du marché en alternance avec l'ensemble du personnel des services techniques.
- Participation à l'entretien de l'atelier des services techniques ainsi que des véhicules professionnels mis à disposition
- Participation au montage et démontage avant et après les manifestations, fêtes et cérémonies

PROFIL

- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
- Permis B, BE, C et CE
- CACES A, C1 souhaités
- Autonomie au quotidien dans l'organisation du travail, dans le cadre de tâches planifiées ou d'une mission de surveillance d'un secteur géographique ou d'un itinéraire
- Prises d'initiatives dans les interventions d'urgence, en sachant situer la limite de ses compétences
- Activités définies et organisées en fonction des consignes données par le responsable du service

CONDITIONS :

- Travail à l'intérieur et à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé
- Travail en équipe
- Disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels
- Port de vêtements de sécurité obligatoire
- Travail de nuit si nécessaire et astreinte
- Sens du service public.
- Utilisation de matériel bruyant et tranchant.
- Sur toutes les interventions, veiller à sa propre sécurité, celle de ses collègues ainsi que celle des usagers.